



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 11 mars 2021

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 mars 2021**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, LAFOURCADE, Mmes REBECHE, COURROS, M. PIQUER JONQUIERE, Mmes ZELLER (a procuration pour M GOSSELIN), THIEBLIN, MM. BRUEY, DARRIBEYROS, DAUBA (a procuration pour M. DELAS), Mme LAPORTE, M. MAULNY, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Étaient excusés : M. GOSSELIN (a donné procuration à Mme ZELLER), Mme CHAPUIS, M. DELAS (a donné procuration à M. DAUBA).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n° 5

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Création et composition des Commissions Municipales

Considérant la demande de démission de Mme COUDROY Sophie, acceptée par Mme la Préfète en date du 5 mars 2021, il y a donc lieu de désigner un remplaçant au sein des diverses commissions.

En application du C. G. C. T, il est proposé de porter création et de procéder à la composition des différentes commissions municipales.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



COMPOSITION des COMMISSIONS			
Vices-présidents	Prénom nom (8) dont le V-pdt	Thème VOIRIE PROPLETE FORET – ZONE RURALE AGRICULTURE – CHEMINS COMMUNAUX Thème Installations – Bâtiments	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Corinne ZELLER	Corinne ZELLER	
	Philippe GOSSELIN	Philippe GOSSELIN	
		Pascal LAFOURCADE	
		Julien DELAS	
		Olivier DAUBA	
		Christine CHAPUIS	
		Corinne ZELLER	
			Eric LAMOTHE
			Suppléant Philippe DUBOS

Vice-président	Prénom nom (8) dont le V-pdt	Thème EDUCATION JEUNESSE Centre de loisirs – Espace Ados Parentalité – Ecoles - Collège	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Isabelle REBECHE	Isabelle REBECHE	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Laurence LAPORTE	
		Vincent MAULNY	
		Corinne ZELLER	
		Eva GARBAY	
		Paul DARRIBEYROS	
			Dominique DEGOS
			Suppléante C. GARRIDO

Vice-président	Prénom nom (8) dont le V-pdt	Thème CULTURE – PATRIMOINE COMMUNICATION – NTIC Animations	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Guillaume PIQUER JONQUIERE	Guillaume PIQUER JONQUIERE	
	Paul DARRIBEYROS	Paul DARRIBEYROS	
		Stéphane BRUEY	
		Laurence LAPORTE	
		Louisa HERDUAL	
		Julien DELAS	
		Eva GARBAY	
		Vincent MAULNY	
			Dominique DEGOS
			Suppléante C. GARRIDO

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



Vices-présidents	Prénom nom (8) dont le V-pdt	Thème	
		Vie Associative - Sport	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Philippe GOSSELIN	Philippe GOSSELIN	
	Pascal LAFOURCADE	Pascal LAFOURCADE	
		Robert FAUVEL	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Vincent MAULNY	
		Stéphane BRUEY	
			Philippe DUBOS
			Suppléant E.LAMOTHE

Vice-président	Prénom nom (7) dont le V-pdt	Thème	
		Affaires Générales – Réglementation Sécurité – Lien gendarmerie Correspondant Défense Correspondant Anciens Combattants	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Pascal LAFOURCADE	Pascal LAFOURCADE	
		Evelyne COURROS	
		Isabelle REBECHÉ	
		Robert FAUVEL	
		Olivier DAUBA	
		Paul DARRIBEYROS	
		Louisa HERDUAL	
			Eric LAMOTHE
			Suppléant P. DUBOS

Vice-président	Prénom nom (5) dont le V-pdt	Thème	
		ACCESSIBILITE	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Christine CHAPUIS	Christine CHAPUIS	
		Hélène THIEBLIN	
		Eva GARBAY	
		Olivier DAUBA	
		Julien DELAS	
		Guillaume PIQUER-JONQUIERE	
			Cécile GARRIDO
			Suppléant E. LAMOTHE

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



Vice-président	Prénom nom (6) dont le V-pdt	Thème	
		Environnement-Agenda 21	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Stéphane BRUEY	Stéphane BRUEY	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Vincent MAULNY	
		Hélène THIEBLIN	
		Robert FAUVEL	
			Philippe DUBOS
			Suppléant E. LAMOTHE

Commission affaires sociales : Les membres de la commission Affaires sociales siégeront dans le collège des Elus municipaux au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune.

Vice-président	Prénom nom (6) dont le V-pdt	Thème	
		Affaires SOCIALES Logement – Emploi SOLIDARITE	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Evelyne COURROS	Evelyne COURROS	
		Corinne ZELLER	
		Eva GARBAY	
		Louisa HERDUAL	
		Robert FAUVEL	
			Cécile GARRIDO
			Suppléante D. DEGOS

Vice-président	Prénom nom (6) dont le V-pdt	Thème	
		Commerce Artisanat – Industrie Tissu économique	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Hélène THIEBLIN	Hélène THIEBLIN	
		Corinne ZELLER	
		Laurence LAPORTE	
		Olivier DAUBA	
		Eva GARBAY	
		Stéphane BRUEY	
			Eric LAMOTHE
			Suppléante D. DEGOS

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021



ID : 040-214003139-20210319-2021_B5BIS-DE

Après en avoir délibéré

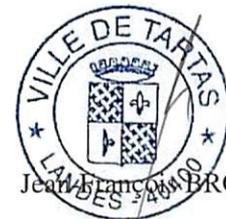
Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable de porter création et de procéder à la composition des différentes commissions municipales.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.